

CONTRAT D'ENGAGEMENT LEGUMES Dec. 2013 – Nov. 2014

Entre les soussignés :

Jennifer & Guillaume RIVALS, demeurant chemin des Sables – 31120 PORTET-SUR-GARONNE

CI-APRES DENOMME LE PAYSAN, DE PREMIERE PART

ET :

demeurant
Tel : e-mail :

CI-APRES DENOMME(S) L'ACHETEUR, DE SECONDE PART

1 - OBJET DU CONTRAT :

Le présent contrat a pour objet l'approvisionnement de l'ACHETEUR par le PAYSAN en fruits et/ou légumes représentant une part de la récolte de ce dernier que l'ACHETEUR s'engage à acheter à forfait pour toute la durée de la saison culturale selon un calendrier de livraisons régulières. La durée de la saison culturale est fixée à **52 semaines**, commençant à courir le **01 décembre 2013** pour s'achever le **30 novembre 2014**.

Le PAYSAN informe l'ACHETEUR, à la signature du contrat, qu'il cultivera ou envisage de cultiver au cours de la saison objet des présentes les légumes/fruits suivants : salade, oignon, tomate, courgette, poireau, carotte, fraise, fève, radis, petit pois, pomme de terre, aubergine, haricot vert, haricot beurre, melon, chou (vert, fleur, brocolis), salade d'hiver (mâche, roquette), radis noir, navet, épinard, blette, céleri, fenouil, citrouille, potimarron.

Cette liste est donnée à titre strictement indicatif, le PAYSAN se réservant le droit de modifier sa production en fonction des aléas de culture. L'attention de l'ACHETEUR a été attirée sur les contraintes saisonnières de production.

2 - DEFINITION DE LA PART DE RECOLTE :

La part de récolte allouée à l'ACHETEUR sera déterminée en fonction des cultures affectées aux distributions au profit des membres de l'AMAP de PORTET-SUR-GARONNE et du nombre d'acheteurs liés à ce dernier par un contrat similaire.

Le PAYSAN s'engage à consacrer une part de sa récolte permettant la livraison de tous les acheteurs qui auront contracté avec lui.

Les parties sont solidaires des aléas de production tant quantitatifs que qualitatifs (maladies, intempéries, ravageurs, etc.). En conséquence, elles déclarent expressément accepter ces aléas sans pouvoir former aucune réclamation dans l'hypothèse où la valeur d'une distribution ou de l'ensemble des distributions réalisées en exécution du contrat serait supérieure ou inférieure au prix forfaitaire.

Dans l'hypothèse où le présent contrat serait conclu avec plusieurs acheteurs se partageant la part de récolte, ceux-ci feront leur affaire personnelle du partage des fruits et légumes composant leur part de récolte.

La distribution de la part de récolte interviendra hebdomadairement aux lieux, dates et horaires ci-dessous définis, pendant toute la durée de la saison ci-dessus fixée.

3 - MODE DE PRODUCTION :

Le PAYSAN s'engage à cultiver et récolter les produits objet du présent contrat, sans produit chimique de synthèse et sans O.G.M.

4 - ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS :

En exécution du présent contrat, le PAYSAN procédera à **48 distributions** selon un rythme hebdomadaire (sauf pour les **4 semaines de l'année où aucune distribution n'aura lieu**). Les distributions de parts de récolte auront lieu chaque mardi de 18h30 à 19h30. Toutefois, ce calendrier sera susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas

Les distributions seront effectuées chemin des Sables à Portet-sur-Garonne ou place de la république à Portet-sur-Garonne selon le souhait exprimé par la majorité des adhérents.

Si l'ACHETEUR est dans l'impossibilité de se présenter à une ou plusieurs distributions, il fera son affaire de faire retirer sa part de récolte en ces lieux et places par une personne de son choix.

5 - PRIX :

Le présent contrat est conclu moyennant un prix global forfaitaire de :

(cocher la case correspondante)

panier entier

1 152 € (MILLE CENT CINQUANTE DEUX EUROS), soit une somme de 24 €/panier (VINGT QUATRE EUROS/panier) par distribution.

½ panier

576 € (CINQ CENT SOIXANTE SEIZE EUROS), soit une somme de 12 €/½ panier (DOUZE EUROS /½ panier) par distribution.

Il est expressément convenu que ce prix ne sera pas susceptible d'être révisé ou modifié pour quelque cause que ce soit. Il est expressément convenu que ce prix a été déterminé exclusivement en fonction des coûts de production et besoins du PAYSAN et non en considération des quantités et variétés de produits qui seront effectivement distribués.

Le paiement du prix interviendra par chèques à l'ordre de Guillaume Rivals, datés du jour de leur émission, que l'ACHETEUR adressera au PAYSAN dix jours francs après la signature du présent contrat selon les modalités suivantes :

(cocher la case correspondante)

En une seule fois

En fois sans frais ni intérêts,

En 12 mensualités, sans frais ni intérêts (96 €/mois pour panier entier, 48 €/mois pour ½ panier)

Dans les deux derniers cas, le PAYSAN présentera le premier chèque à l'encaissement à réception, les autres étant remis à l'encaissement le 1^{er} jour des mois calendaires suivants celui au cours duquel sera intervenu le premier règlement, ou aux dates convenues entre les parties.

En tout état de cause, aucun versement, même partiel, ne peut être exigé de l'ACHETEUR avant l'expiration du délai de rétractation.

6 - FACULTE DE RENONCIATION - RESILIATION DU CONTAT

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la signature du présent contrat, l'ACHETEUR a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. La renonciation, adressée au PAYSAN, peut être notifiée au moyen du formulaire détachable joint au présent contrat ou sur papier libre.

Fait à Midi-Cueillette, chemin des Sables à Portet-sur-Garonne, en deux exemplaires originaux, le :

LE PAYSAN (signer)

L'ACHETEUR (signer)

Si vous annulez votre contrat, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-contre :

Annulation du contrat d'engagement

CONDITIONS :

Compléter et signer ce formulaire

L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception au PAYSAN

L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande (ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant)

Je soussigné, déclare annuler le contrat d'engagement légumes daté du/..../....
d'un montant total de :€

Nom de l'ACHETEUR:

Adresse de l'ACHETEUR:

.....

Signature de l'ACHETEUR